

DEFENDRE
INFORMER
SOUTENIR
REPRESENTER

AGL

WWW.AGLOUVAIN.BE

PV DU
CONSEIL
DU 8
FÉVRIER
2017

Assemblée Générale des étudiant · e · s de Louvain

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PRÉSENT·E·S :

Annoye Hugues, Barreau Julien, Bokiau Louis, Barrera Sofia, Bouchat Ophélie, Charue Marie, Colard Marie, Compère Romain, Covolan Noé, Dekoninck Kilian, Dierckx Santiago, Gevers Merlin, Godrie Adèle, Grégoire Antoine, Jacquet Clara, Jane-Aluja Hélène, Karavidas Ilias, Lefèvre Marie-Hélène, Legast Magali, Lemaître François, Leterme Charline, Libioulle Thibault, Lukenge Christian, Lievens François-Xavier, Moinnet Alicia, Mottoulle Blaise.

PROCURATIONS :

Abene Salim, Barreau Julien, Barrera Sofia, Bouchat Ophélie, Charue Marie, Covolan Noé, De Boe Grégory, De Halleux Lancelot, Gomes Basil, Jacquet Clara, Khayar Ibrahim, Mottoulle Blaise, Neale Martin, Pierre Nicolas, Van Keirsbilck Leila, Vanderhulst Maxime.

AUTRES MEMBRES PRÉSENT·E·S :

Bach Guillaume, Langumier Hélène, Lurquin Charles, Massin Tanguy, Moreau Célestine, Vandoorne Pierre, Werwerft Timothée

ORDRE DU JOUR

1. Accueil

1.1 Accueil des conseillers

2. Pour approbation

2.1 Approbation Ordre du Jour + Approbation du PV du dernier Conseil

2.2 Démission et élection des nouveaux conseillers

2.3 Enonciation des procurations

2.4 Rapport des sites, délégations et des mandats externes

2.5 Rapport de Comité

2.6 Affaire CA Fusion

3. Pour délibération

3.1 Débat sur l'Esplanade - conclusion

3.2 Règlement électoral 2017

3.3 Elections mandats

Externes :

- Lieu de concertation "Etudiants" (Fusion - 4 mandats)
- GT "Etudiants et offre" (Fusion)

Interne :

- Président du GT Elections & Démocratie Interne

3.4 Destitutions des conseillers

3.5 Plan syndical du second quadrimestre de l'AGL

4. Pour information

4.1 Divers

5. Fin

DÉROULEMENT DU CONSEIL

1. Accueil

Ilias accueille les conseillers. Il annonce qu'on va notamment discuter du Règlement Électoral. Plusieurs mandataires externes seront également désignés. Certains points ne seront peut-être pas abordés afin d'alléger ce conseil.

Le Prochain conseil aura lieu le 23 février à Mons.

Antoine a demandé un point sur l'extension de l'Esplanade, mais il n'a pas eu le temps de préparer le point. Ce sera donc pour une prochaine fois.

François demande si le point destitution des conseillers, c'est pour se défendre ? Il demande à ce que l'on puisse avancer le point, en même temps que les démissions.

Vote:

Unanimité pour.
3 abstentions.

2.1 Approbation du PV

Ce point est reporté au prochain conseil, car le PV ne contient pas encore les présences.

2.2 Démission et élections de nouveaux conseillers

Ilias énonce les démissions.

Jean-Philippe Dubois a démissionné et n'est pas remplacé, pour cause d'absence d'élue LSM au sein de sa liste.

Yves Mizero est remplacé par Jérémie Pirard (fac EPL).

Thibaud Van Hammée est remplacé à son tour par Margaux Hallet.

Laura Uyttendaele est remplacée par Antoine Van Steenberghe.

Hélène propose à la cooptation Rosane Tientcheu pour représenter FASB et Julien Colon pour TECO. Le Conseil approuve.

2.3. Enonciation des procurations

Martin Neale donne procuration à Magali Legast

Leïla Van Keirsbilck donne procuration à Santiago Dierckx

Blaise Mottouille donne procuration à Antoine Grégoire
Ophélie Bouchat donne procuration à Thibaut Libiouille
Noé Covolan donne procuration à Charline Leterme
Salim Abene donne procuration à Ilias Karavidas
Grégory De Boe donne procuration à Hélène Jané-Aluja
Lancelot De Halleux donne procuration à Julien Barreau
Basil Gomes donne procuration à François-Xavier Lievens
Ibrahim Khayar donne procuration à Marie Colard
Nicolas Pierre donne procuration à Adèle Godrie
Maxime Vanderhult donne procuration à Marie-Hélène Lefèvre
Après son départ, Julien Barreau donne procuration à Hugues Annoye.
Après son départ, Sofia Barrera donne procuration à Merlin Gevers
Après son départ, Marie Charue donne procuration à Kilian Dekoninck
Après son départ, Clara Jacquet donne procuration à Christian Lukenge

4. Destitution des conseillers

Santiago: ça n'a pas été géré de la manière la plus optimale. Le mail n'était pas idéal. On voudrait soumettre le point à réaction.

HJA : il appartient à la Présidence du conseil d'appliquer le règlement, il nous semblait que la manière n'était pas satisfaisante. il nous semble important qu'une réflexion plus large ait lieu. Du coup, ces comportements ne sont pas individuels mais sont le fruit de problèmes structurels plus larges. Il faut certainement repenser l'organisation du conseil et se demander pourquoi il n'y a pas plus de personnes qui donnent une procuration. Je propose donc d'entamer avec le comité et la présidence du conseil une réflexion sur le fonctionnement du conseil et de rencontrer les personnes concernées, et voir comment on peut améliorer les choses pour intégrer les gens au maximum.

En conclusion: dans un premier temps, on veut donc rencontrer les conseillers visés et même tous les conseillers qui le souhaitent; et puis, ensuite, on entamera une réflexion plus large sur base de ces entretiens.

Adèle : Je rebondis. Autant je pense que l'organisation du conseil a un rôle, mais ce problème de démissions ne vient pas que de ça. Cela vient aussi du processus électoral qu'il y a avant et pour quelles raisons les gens sont conseillers ou pas. On doit voir plus large, et voir quelles sont les attentes des nouveaux élus.

Hugues : il faut avoir une réflexion globale car ça fait plusieurs années que c'est comme ça, c'est un problème ancien.

Pour moi, ce n'est pas nécessairement le rôle du comité, mais plutôt du conseil en lui-même et de la présidence du conseil. C'est plutôt eux qui devraient trouver une solution. Le Comité doit gérer l'AGL. Ce serait mieux que ça vienne du conseil.

On doit éviter la vision du Comité qui fasse la police du conseil. Mais il faut faire quelque chose. On a tous aussi une vie personnelle à gérer. Il faut laisser une chance pour que les gens reviennent.

François : Il faut faire une distinction entre les conseillers élus qui viennent, et les conseillers impliqués qui ne sont pas élus qui n'arrivent pas à venir à certains conseils. On sait que novembre et décembre, c'est des mois compliqués. Moi j'avais envie de venir au conseil donc je suis là, mais par exemple la longueur des conseils est un peu démotivante.

Thibault : je rejoins Hugues et François. Par contre, je ne suis pas d'accord avec Adèle. Elle entend que la légitimité est fondée sur le fait que le conseiller doit connaître le fonctionnement du conseil au préalable.

Je ne suis pas d'accord, un conseiller élu doit avoir le droit d'être conseiller. Personnellement, quand je suis arrivé (après 4 ans d'étude), je ne connaissais pas le conseil et le fonctionnement, on ne m'a pas imposé de connaître le conseil pour pouvoir me présenter.

Et pourtant j'ai été élu avec des voix suffisantes et donc je ne vois pourquoi je n'aurais pas pu être élu.

Antoine : je pense que ce qu'Adèle veut dire, c'est que parfois, la liste peut servir de réservoir. Je pense qu'on a parfois des listes qui prennent des gens populaires juste pour des voix, mais faut aussi s'impliquer. On peut aussi réfléchir au système d'élections de manière générale. Certains n'avaient pas l'intention de s'investir.

HJA : L'idée est de vraiment faire le bilan, c'est notre idée. Je pense que les listes doivent informer les étudiants comment ça fonctionne à l'AGL, c'est ça qu'Adèle voulait dire.

Julien : il faudrait d'abord envoyer un mail de rappel aux conseillers avant d'envoyer un mail assez sec. Je trouve que le système est bizarre mais bon. Par ailleurs, il faut que tout le monde puisse venir, il faut susciter l'envie de venir au conseil. Il faut que tous les étudiants aient envie de venir. Il faut réfléchir à la fréquence des conseil, quel dynamisme etc. C'est pas toujours facile de gérer avec son agenda perso et ça il faut le comprendre.

Merlin : Deux choses. C'est important, l'AGL c'est un lieu d'engagement et ça doit donner envie aux gens de venir. Il y a des règles, il faut les respecter. Mais faut voir pourquoi elles existent. Il faut éviter de verser dans un procéduralisme trop important. Il faut du contact humain. AGL = lieu humain. Collectivement, il faut se demander pourquoi les gens ne vont pas au conseil, car c'est un lieu où chacun devrait avoir sa place. Il faut faire les suivis des conseillers pour comprendre pourquoi ils ne viennent pas. il faut séparer le rôle du comité et le rôle du conseil. La responsabilité est pour chacun d'entre nous et aussi pour le comité; rencontrer les gens c'est important; mais pourquoi ne pas réfléchir à des formations générales pour mieux comprendre les enjeux de l'AGL(café débat)? Il faut réfléchir aussi à la longueur du conseil

Adèle : je suis désolée d'avoir été mal comprise mais c'est important que les gens qui se mettent dans une liste sachent dans quoi ils se lancent.

C'est important que les gens sachent que l'agl ça prend du temps.

Certes le conseil AGL, ça prend du temps, mais c'est important aussi de discuter les choses pour éviter l'arbitraire. On peut faire des conseils plus longs et plus espacés; ou plus courts et plus rapprochés; mais rien ne va plaire à tout le monde.

François : Est-ce que, actuellement, quand il y a un conseiller qui est élu, lors de sa convocation au premier conseil, est-ce qu'on lui demande déjà s'il veut siéger?

Santiago : En tout cas on le dit rapidement

François : Mais on le demande aussi aux remplaçants ?

Ilias : Oui

François : par rapport à la durée du conseil, rajouter des dates, c'est pas une bonne idée pour moi. Les formations, c'est idem! C'est difficile à gérer pour les gens qui sont déjà surbookés. il y a plusieurs circonstances à prendre en compte. Donc je pense qu'il pourrait avoir une commission, un GT, présidé par un co-pré, qui arrive avec des propositions alternatives. Par exemple: groupe FB de discussion qui permet de discuter certains points en amont du conseil.

Thibault : je remercie Adèle pour ces éclaircissements. mais le problème reste le même : comment on contrôle que les gens ont le temps? Adèle pose toujours la même question au comité : ça va prendre du temps, vous en êtes conscients ? Les gens disent oui, mais on a quand même des démissions.

Le problème reste le même: celui du contrôle!

Santiago: attention à ne pas prendre tout le temps la parole sur le même sujet!! Ca fait perdre du temps!!

Marie : j'ai pas compris ce que François voulait dire. Mais je pense que si on se présente aux élections, c'est qu'on veut siéger, donc la question ne devrait pas se poser!

Ilias : je ne suis pas d'accord car certains conseillers sont appelés à siéger après plusieurs mois, mais dans l'intervalle, certaines choses ont pu se passer donc plus possible.

FXL : Par rapport à la durée des conseils, tous les points émanent de commissions et en principe les commissions mâchent les dossiers, donc n'hésitez pas à venir en commission! Je me permets aussi d'ajouter que des mandats externes ne sont pas remplis par ceux qui ont été élus pour cela.

Julien: je rejoins FX. Je me suis retrouvé tout seul avec tanguy pour voter le budget alors que normalement il y a une floppée de mandataire pour le faire. Autre proposition concrète : demande de rappel aux conseillers qui ne viennent pas avant d'envoyer l'ultimatum.

Santiago : en tout cas, on va convoquer une commission relative à ce sujet. On va rappeler les gens peu présents. On va faire aussi plus de rappels et de contacts réguliers.

Merlin : j'ai l'impression qu'on risque de louper un coche en ne faisant que ça. Deux choses s'opposent : on est tous bénévoles mais on a une responsabilité car on est élu. Je pense que c'est bien d'avertir les gens mais eux reçoivent déjà des convocations etc. Donc je suis pas en désaccord, mais je pense qu'il faut aussi comprendre que c'est sûrement parce qu'il n'y a pas de contact humain (il faudrait individualiser les réponses). Il est nécessaire d'avoir un vrai suivi et pas seulement une procédure.

Santiago : tout à fait d'accord.

Thibault : Uniquement adresser des mails aux conseillers ça peut parfois être inefficace car tout le monde n'a pas la "compétence informatique" d'aller voir ses mails tout le temps.

Santiago : ok.

Adèle : on a reçu un google form, pour faire en sorte que les conseillers se sentent bien. A utiliser.

Santiago demande à Hugues de lui fournir ce document.

Le Conseil approuve ces propositions par consensus.

5. Rapport de comité

Tanguy présente le rapport, sur base du document distribué aux Conseiller-e-s.

François : Quid par rapport à la fusion?

Tanguy : suite à la revendication commune, on a enfin lancé les GT. Vu qu'il y avait des réunions, le comité m'a envoyé aux réunions et le conseil va décider aujourd'hui qui y va officiellement. Pour l'instant, les GT restent assez limités.

François : on pourrait déjà impliquer les membres du CAc et du CA sur le reste.

Antoine : je rejoins François sur le point : je pense que les délégations doivent être tenues au courant. 8

4 question:

La FEF dit dans la presse que les étudiants peuvent avoir leur copie d'exam. Qu'en est-il à l'UCL?

FXL : Lits renvoie vers une décision de Marcourt qui devrait advenir bientôt. Par ailleurs, les commissaires du gouvernement interprètent déjà le décret en disant que la copie est autorisée. Pour l'UCL : interdiction. Donc mail à la déléguée.

Quid locaux d'études pendant la session ?

FXL : ça s'est bien passé.

Quid DHC, comment ça s'est passé ?

Tanguy: Très bien passé. Groupes artistiques assez surprenants. Bonne réponse entre les différents discours. Même thématique etc. Cérémonie tournée minérale.

Antoine : ok merci.

- Point sur Session MED

Werner est en charge des questions juridiques. Il s'est rendu sur le site de Woluwé en janvier car pas mal d'étudiants bisseurs de bac 1 qui ont eu une moyenne de - de 8/20 et ont été réorientés automatiquement. Il y a une mauvaise communication de la part de l'UCL par rapport au calcul de la moyenne. Cela crée donc une injustice. Quelqu'un qui a passé tous ses exams en janvier et qui les a tous ratés avec 8/20 n'est pas réorienté alors qu'un autre qui n'en a raté qu'un cette année avec 7/20 est réorienté, même s'il a validé plusieurs crédits dans le passé. Il y a donc une injustice flagrante. Werner a aidé à introduire les recours. Rencontre prévue demain midi (9/02) entre les représentants de l'AGwolu et Didier Lambert. Le jury pourrait décider de ne pas appliquer la réorientation imposée car c'est contraire au principe même de la délibération

FXL : en Vété, on a des mesures d'aménagement en janvier. Il faut savoir que le jury de Vété n'a pas imposé de réorientation ni d'autres mesures.

6. Rapport de délégations

Conseil d'Administration

Un des gros points était le point budget avec une série de remarques. Budget accepté quand même. Ouverture d'un resto U à Tournai. Rénovation des piscines... On se dirigerait vers la construction d'une piscine olympique, cloisonnable. Ca coûterait moins cher au total pour l'UCL.

Adèle : par rapport à la piscine, ils avaient parlé de faire sauter les exams de piscine ent kiné, de refourguer les TP dans une piscine plus loin. Est ce que c'est toujours d'application?

Hugues : pendant la construction, les piscines resteront ouvertes.

Par rapport au point fusion, on a envoyé un mail. On est arrivé au CA avec notre note cadre. On nous a fait comprendre que si on votait contre / abstention on serait exclu des GT et des travaux. Donc on s'est retrouvé coincé entre deux notes du conseil : mandat pour voter contre / abstention et note de position sur la fusion, qui demande la participation aux GT et ça été voté au conseil suivant.

Après discussion dans la délégation, on a voté pour, mais en échange, on a les garanties de participer et notre note est mise en annexe du document pour la négociation fusion.

Santiago : on a aussi contacté, pendant cette suspension, plusieurs personnes pour avoir leur avis sur la question.

Francois: en cas de conflit de notes est ce que c'est la note antérieure qui prime sur la plus récente?

HJA : les deux notes n'étaient en conflit que parce que l'UCL nous a mis en conflit, il y a eu un chantage de l'UCL. Le conseil n'était pas contradictoire.

FXL : ce qui est fait est fait, mais il ne faut pas que ça fasse jurisprudence. Je ne vais pas m'étendre en esclandres. J'espère que dans le futur, on évitera de voter en contrariété avec le conseil. Je n'ai rien à proposer malheureusement ...

Merlin: Il faut qu'on réfléchisse à ce qui s'est passé dans les faits. je pense que la délégation était consciente que son mandat était contre ou abstention.

Il n'y a pas de conflit entre notre position qui correspond à la finalité de la proposition de fusion et Le vote était de voir si le processus de négociation était acceptable.

Ce qu'il s'est passé est vraiment un problème et je suis étonné de voir que ça n'a pas été discuté en conseil plus que ça. On a dit aux étudiants : si vous n'êtes pas pour, vous ne pouvez pas participer. et ça c'est le vrai problème. La question n'est pas ce qu'ont voté les étudiants lors du vote. Il n'y avait PAS d'absention possible. Est-ce qu'on a dit à l'UCL que c'était pas une bonne manière de commencer les élections? Vrai problème de dire que tu peux participer aux négociations que si tu votes comme ça les arrange.

Adèle : je rejoins Merlin mais que la délégation ait voté pour alors qu'on ait voté contre, ça m'a énervé sur le moment. On se pose alors la question de ce qui peut passer sans que le conseil ait voté pour au préalable. Colère contre le processus général, et j'ai pensé aux gens qui étaient là bas. Par contre, je regrette le manque de réaction publique par rapport à ça. A cause de ça, c'est resté en interne. On aurait pu se tourner vers l'extérieur, le crier sur tous les toits et dénoncer ce chantage.

Santiago: est ce que quelqu'un veut s'exprimer sur ce qu'il s'est vraiment passé?

Tanguy : de manière générale, par rapport à la sortie de presse sur le dossier, il faut essayer de voir avec le CAU. Eux n'avait pas la volonté de sortir dans la presse et c'est leur volonté.

HJA: la stratégie de l'UCL a payé car leur but était de nous diviser et ça a marché.

On doit être uni et se soutenir et faire bloc par rapport à ça.

On aurait pu faire une sortie de presse. La stratégie nous a déstabilisé pendant un temps.

Francois: puisque moi j'étais au CAC, je peux dire que la stratégie du recteur était de viser la grosse unanimité. Au CAC, on s'est abstenu. Le recteur veut une unanimité. Et ils sont sortis en disant que le CA était oké à l'unanimité mais rien sur le CAC. Dans leur communication, ils veulent absolument que tout le monde soit pour. Si on avait voté contre, on aurait été blacklisté et on aurait pas pu avoir des infos et participer aux négociations. Est-ce qu'on dénonce ces stratégies de coercition, je ne sais pas si c'est important à ce stade ci, mais faut éviter que ça se passe dans l'avenir. Je pense que sortir dans la presse n'aidera pas à ça.

Julien : j'ai une question : au niveau du CAU, comment ça se passe ? Je trouve que c'est assez scandaleux. L'UCL fait un chantage envers les étudiants pour faire passer un dossier. C'est flagrant et c'est assez terrible. Quelle est la réaction du comité? Une position validée par le conseil envoyée aux instances de l'UCL? La semaine prochaine il y a un nouveau CA. Le point est-il à l'ordre du jour? Est-ce que ça va recommencer ?

Qu'est-ce qu'on fait ? Faut marquer une réaction.

Sur quelles bases on repart pour la suite des négociations? Il y a quelque chose qui cloche!!! Je demande que le GT fusion créé au 1er quadri soit toujours fonctionnel et qu'on y intègre toujours les étudiants de St Louis.

Tanguy : on a évidemment fait part de nos positions auprès des autorités. On leur a rappelé qu'on demandait la présence au GT. Maintenant, on pourra dire qu'on a essayé d'être constructif et que c'est eux qui mettent des batons dans les roues en ne nous donnant pas ce qu'on veut. Le CAU est au courant de ce qui s'est passé à ce CA, ils n'ont pas autant de pression dans leur établissement. Le CAU a une position plus confortable car savent bloquer la fusion par eux-mêmes, et en plus d'autres membres se sont abstenus.

Pour la suite, les GT se sont déjà réunis. Le travail pour le moment est préparatif et très technique. On est très attentif à ce qu'on discute en GT.

Si jamais une sortie de presse devait être faite à ce moment là, on en discute en GT.

Merlin : certes il faut rester unifié avec le CAU, mais je pense que l'argument est peu valable. On aurait pu envoyer une lettre ouverte aux recteurs et entamer une action de notre côté même si c'est bien aussi de rester uni avec le CAU. En tout cas maintenant, ce n'est plus une question à se poser. Ça sert plus à rien de de sortir dans la presse.

François : à quel point est-on tenu au secret ?

Merlin : les règlements engagent les administrateurs externes et les étudiants aussi. Ce qu'on signe c'est confidentiel, mais on a une légitimité pour ne pas le respecter car on est élu.

Par ailleurs, on veut participer au GT, c'est une pré-condition pour s'intégrer dans le processus. Donc je ne pense pas que les deux notes dont on parle soient contradictoires. Le fait qu'on se soit abstenu aurait pu attirer l'attention sur nous et les forcer à nous écouter.

Pour la suite, les négociations restent opaques. On n'a pas sur la table un document qui permet de voter une position de fond sur la fusion. Si le CA ne donne pas le temps d'agir, il faut qu'on se mette d'accord sur le fait que les mandataires doivent refuser. On doit voter contre à partir du moment où il n'y a pas de position.

Pour la suite engageons nous à voter contre tant qu'on a pas une note claire de fusion de la part de l'AGL.

Tanguy : si on se base sur le planning des Ca et Cac, le probable, c'est fin mars car les deux se suivent.

FXL : Prochain CAC, c'est nécessairement dernier lundi du mois.

François : faut voir bien large, car on risque de se retrouver dans une situation imprévue. C'est difficile d'avoir de recul sur le moment, donc il faut voir ça avec indulgence mais du coup relancer le GT fusion, et avoir une note pour le prochain conseil.

Santiago: C'est clair qu'on a pas de quoi bloquer une décision de fusion.

Mais si dans la presse, Marcourt doit modifier un décret, je pense que ça sera plus dur avec les étudiants contre, donc faut pas sous estimer notre pouvoir de négociation.

Merlin: je suis d'accord avec François, je serais plus pour une position / note qui permettrait d'anticiper tous les éléments.

On demande de postposer après le conseil AGL, et si c'est refusé, on vote contre.

Hugues : je pense qu'il ne faut pas voter avec trop de généralité. On a des notes, c'est vrai, mais il ne faut pas respecter les notes de manière trop rigide mais il faut surtout respecter l'esprit des notes, il ne faut pas dire d'office contre, dans un règlement inscrit au fer rouge; Il y a des moments où il serait plus intéressant d'aller contre ces notes, sur le moment même. Il faut laisser de la liberté. C'est parfois plus intéressant de

laisser des libertés.

Santiago : quand la note sera clairement écrite, ce sera plus construit.

Merlin: c'est pas n'importe quelle décision!!!! Elle aura beaucoup de conséquences! Il faut demander de postposer le temps de faire un conseil extraordinaire.
S'ils votent contre, on vote contre la fusion.

Julien : quid du GT fusion ?

Romain : je vais proposer une réunion après vendredi.

Tanguy: vendredi on va mettre ça au clair. on aura une vision d'ensemble.
On pourra faire des réunions après cela.

François : je demande à ce que les délégations CA et CAC soient mises au courant.

Antoine VS : les BDE concernés devraient être mis au courant si cela les concerne.

Romain: sur les BDE, j'ai eu très peu de retour et de volonté de s'impliquer. Mais j'en prends bonne note.

Hugues: je crois que les BDe ont quand même des volontés de s'investir.

Antoine VS : peut être que ce qui posait problème, c'est la bilatéralité.

Conseil Académique

Antoine fait un retour rapide du CAC de décembre.

Le conseil académique a accepté de créer un cours sur les enjeux de société. On va commencer prochainement avec Lits d'aller voir les conseillers de secteurs pour défendre cette idée et implémenter ça dans les différents secteurs.

On n'a pas de budget mais il y a un soutien politique, donc on va aller voir les Secteurs, pour défendre cette idée.

On va faire réunion avec les gens des secteurs à l'AGL pour préparer ce point.

On a eu des discussions intenses avec tous les corps sur le déblocage d'un budget récurrent pour les secteurs. Les différents secteurs sont en train de réfléchir à leur stratégie pour savoir quoi faire avec cet argent; Est ce qu'on va engager un nouvel académique? assistant? Ou autre...

Les secteurs élaborent leur méthodologie sur la répartition des budget c'est maintenant qu'on doit regarder aux postes qui vont être prioritaires.

François : en sciences humaines, on va vers du Personnel Administratif et Technique.

Xavier : c'est ce qu'on a en faculté de droit la semaine prochaine ?

Antoine : en droit, on aborde ça au prochain conseil de fac.

Mais faut essayer d'avoir une unité des étudiants dans les secteurs.

il faudrait que tous les étudiants revendiquent la même chose (ça serait bien quoi).

3. Pour délibération

3.1 Débat sur l'Esplanade - conclusion

Antoine renonce au point.

3.2 Règlement électoral 2017

Antoine présente la proposition de règlement élaborée par la Commission Electorale.

- Pourquoi Antoine est là comme Président de la com élec?

Le conseil agl a élu 4 représentants au sein de la commission électorale.

Antoine est membre de la délégation. Par ailleurs, le conseil AGL est présent au CASE donc on peut bloquer le Règlement. Ca permet aussi d'éventuellement d'enrichir le débat de la Comelec en vue de présenter le règlement. On ne vient pas vous demander d'approuver les modifs mais de donner votre avis.

4 membres : Quentin Daems, Jonathan Leysens, Olivier Malay, Antoine Grégoire.

- On va parcourir les modifications proposées.

Modifications sur base des recommandations de la Commission Electorale précédente:

* Article 5 : Le quorum est fixé à 5 membres au lieu de 60 % des membres, pourcentage qui aboutissait à un nombre avec décimale.

* Article 9 : Il est précisé que le tirage au sort est effectué en présence d'un·e membre de la Commission.

* Article 10 : L'heure de dépôt est fixée à 16h au lieu de 13h maximum.

* Article 10 : Référence au règlement électoral de la CGEI.

* Article 13 : La campagne neutre durant les jours de vote est supprimée.

* Articles 15 à 18 : Clarification de la procédure de sanction en cas de non-respect du Règlement Electoral.

* Article 31 : Inversion de l'ordre des scrutins.

* Article 44, nouvel al. 3 : Alinéa concernant les cas des candidat·e·s hors liste.

* Article 44, nouvel al. 5 : Méthode d'attribution des sièges facultaires au sein du Conseil AGL en cas d'absence de candidat·e·s.

* Article 44, al. 10 : La méthode des quotients est appliquées dans le cadre de l'attribution des sièges CGEI.

* Article 44, nouvel al. 13 : La règle du/de la candidat·e le/la plus jeune est généralisée.

Article 45 : nouveaux al. 4 à 7 : Insertion d'une procédure de cooptation au sein des Conseils de Faculté et de Site.

La modification CGEI est due à des excès l'année passée donc on a rajouté une référence à un règlement propre à la CGEI. Faudra rencontrer la CGEI et cet entretien oral se terminera par un engagement écrit par rapport à une charte CGEI.

La CGEI exclut l'idée d'une liste CGEI pour l'instant.

Merlin: pourquoi ne font-ils pas de liste à part? Ou d'élections à part?

Antoine : deux questions : liste agl ; liste CGEI à la liste AGL ; ou élection internationale séparée. Eux veulent vraiment rester à l'AGL.

Il y a aussi l'idée que les étudiants internationaux ont déjà / vivent déjà l'impression d'être traité comme des étudiants à part. Ils ne voulaient donc pas de distinction encore plus grande en faisant des listes à part. Les étudiants CGEI sont des étudiants comme les autres.

Xavier: pour l'art 12, "il faut respecter les personnes", ca veut dire quoi exactement?

Antoine : on a supprimé car ça découle évidemment directement des lois et chartes applicables.

Etudiants AC (ILV + certificats) : pas régulièrement inscrit car il faut un programme d'étude, basé sur un cycle qui donne finalement droit à l'obtention d'un grade académique. Par ailleurs, ces programmes ne sont pas financés par la FWB.

Xavier: 1/3 de la représentation concernée pour la cooptation? Je ne comprends pas

Werner: si il y a 10 siège et que 2 sièges ont été attribué par vote, il ne peut avoir que 4 sièges de cooptés. Les étudiants élus ne peuvent coopter que deux tiers du nombre qu'ils sont. Le décret de participation prévoit deux procédures de sélection : cooptation et élection.

La charte va être annexée au règlement pour que les étudiants puissent la lire

Questions:

Adèle : A propos de la propagande autour des bureaux de vote ou au sein des bureaux de vote. C'est quoi autour d'un bureau (quel périmètre) ?

Antoine : on a pas été dans le détail, on le précisera avec les têtes de liste.

Adèle : débat des têtes de liste ? Est-ce qu'on travaille avec le KC ?

Antoine : aucune demande ...

HJA : non.

Réactions:

Hugues : article 10, sur la CGEI, je ne comprends pas l'existence de cette catégorie d'étudiants. Ils ont qu'à élire eux mêmes le conseil CGEI. Pourquoi les "avantager" ? Mais c'est pas nouveau, ce n'est pas la première fois que je pose la question.

Sur la campagne neutre, je trouve que ça va empêcher des réclamations, c'est beaucoup plus clair et beaucoup plus simple. C'est une bonne chose. Au niveau des bureaux de vote, il faut vraiment que ça soit précisé pour que ça soit bien clair. Article 20, je trouve ça honteux que les étudiants en certificat ne peuvent pas participer. Même ces étudiants là doivent être représentés. Je trouve ça honteux. On doit remonter ça à la FEF. Pour la cooptation, je suis à fond pour. Par contre, pour les conseils de fac / site, c'est à l'AGL d'approuver.

Antoine : pour ceci, je dois rajouter un truc. Sur les modalités, le décret ne fait pas de différence entre les conseils AGL / conseils de fac / conseils de site; dans cette vision, le conseil AGL a la responsabilité de coopter les étudiants dans “tous” “ses” mandats donc le conseil AGL doit donner son approbation. C’est à l’AGL de décider de la manière dont ça se passe.

Dans le décret, les élections facultaires c’est une modalité de désignation des étudiants au sein des facultés et ça relève des élections étudiants générales.

Donc modalités choisie par l’AGL pour remplir les fac ; ce sont les élections facultaires.

Pour l’approbation, différentes positions sont possibles.

Donc la phrase est notre interprétation du décret.

Hugues : du coup, j’aimerais proposer que les BDE aient la main pour coopter.

Kilian: dans ma fac, il y a un règlement qui est fait entre le BDE et la fac pour palier à ça. Typiquement cette situation fait que ce sont souvent les étudiants des mêmes fac qui sont élus. On ne peut pas laisser aux facultés cette organisation.

Hugues : et d’autres BDE ont cette architecture.

Antoine : on met juste une interprétation du décret. Mais l’AGL pourrait renvoyer aux facultés.

Merlin: je me demande si ce truc là ne fait pas suite à des interpellations du délégué. Il me semble que si l’AGL décide d’approuver les décisions ds facs, ça suffit.

Antoine précise que c’est à la demande des fac de médecine et théologie qu’on précise cette histoire de cooptation.

Illias: les cooptation pour les conseils de site, c’est contraire à la souveraineté des sites, on est pas demandeur.

Je pense qu’il n’y a aucune contre indication pour que ce soit le conseil de faculté qui organise les élections.

Antoine: l’Article 11 prévoit que ce soit le conseil de l’AGL qui coopte pour les conseil de fac. C’est pour ça qu’on a décidé que le conseil AGL doive donner son approbation.

Illias : Quid des étudiants en certificat rattachés aux facs ?

Antoine : ils ne peuvent pas voter, mais ne sont pas pris en compte dans le taux de participation.

FXL : deux propositions de modification :

- Rétablir la phrase barrée sur les groupes de cours facebook. On autorise tout le monde à faire de la pub et on interdit plus rien. Mais le problème c’est qu’on pourra avoir le cas ou les délégués de cours qui gère ces groupes là favorisent leur propre liste.

- Rétablir l’article 13 qui établit la campagne neutre. Quand y aura un bureau de vote, il y a juste les deux listes qui vont aller se cacher aux alentours, pour choper les gens juste avant les bureaux et les inciter à voter pour eux.

Pour maintenir la sérénité entre les listes, je pense que ces deux modifications sont nécessaires.

Antoine : Il y a beaucoup de débats sur ces sujets. Sur les groupes de cours, il y a cette phrase supplémentaire dans la charte. Du coup, la ComElec peut agir. Par ailleurs, la ComElec compte faire beaucoup de prévention et de communication envers les listes.

Adèle: deux choses. Par rapport aux certificats, c’est beau de vouloir les représenter, mais ça voudrait dire que les étudiants se bougent sur les questions qui les concernent. C’est sûrement difficile pour eux de se

positionner sur les questions que ne les concernent pas.

Par rapport aux groupes de cours, raisonnable ça veut dire beaucoup de choses.

L'interdire en entier, ça jouerait en défaveur des étudiants eux-mêmes. car beaucoup d'étudiants ne vont pas sur les autres pages que celle qui les concernent directement. Et les groupes de cours sont peut-être le seul moyen de les atteindre, ceux qui ne sont pas intéressés à la base.

Antoine : une proposition alternative est d'interdire totalement sur les groupes de cours, mais que le compte "Aglaré", géré par l'AGL, fasse des posts neutres.

Hugues : sur ce que FX disait, j'étais d'accord avec ton argumentaire et justement, c'est pour ça qu'il faut supprimer. Ce sont ces deux articles qui ont foutu le bordel. Ambiance délétère !

Merlin : contradiction entre interdire les groupes de cours et rétablir la campagne neutre. Pour moi, si tu interdis les groupes facebook, tu auras des contestations. Techniquement, y en aura toujours. Donc faut une décision politique : qu'est-ce qu'on veut que les étudiants sachent ? Donc il faut considérer que n'importe quel groupe peut être considéré comme un espace de propagande, mais si il y a des excès de la part d'une liste, ça sanctionnera les listes automatiquement.

Pour la campagne neutre je suis beaucoup plus en questionnement. Les listes c'est notre responsabilité.

Pour l'étudiant, au moment d'aller voter, de savoir qu'il va pas se faire assaillir par des gens qui vont lui dire "vote pour ma liste" c'est bien.

je pense qu'il faut maintenir la campagne neutre.

Thibault : j'abonde dans le sens d'Antoine et Hugues et la première partie de ce que Merlin a dit. Les admin des groupes de cours peuvent avoir un pouvoir de malade sur ce qui est publié. Et idem pour les autres groupes. Si personne ne voit ce que l'admin fait, qui pourra porter plainte ? Personne.

Pour la campagne neutre, idem : on donne des maes raedler pendant la campagne neutre, c'est pas bien ? Y aura toujours des effets pervers.

Donc, je ne vois pas pourquoi on supprimerait la campagne neutre.

Charline : si on ne se retrouve déjà pas dans les groupes de cours, y aura des plaintes, et ce sera supprimé par les administrateurs des groupes. Quand on discute avec les gens, ils ne savent pas pourquoi ils votent, et pourquoi ils votent cactus ou geronimo. Les gens ne savent pas à quoi sert l'AGL.

MH : on ne parle pas suffisamment aux gens de l'importance de l'AGL et de l'importance du vote. C'est pour ça que je pense que, concernant la campagne neutre, on est assez adultes pour se dire qu'on va inciter les gens à participer à la démocratie universitaire. L'intérêt de la campagne neutre, c'est d'expliquer aux gens à quoi ça sert. Si on met une règle en place, c'est pour éviter des dérives.

Charline : je pense qu'il faut contrôler ce qui se passe, mais il faut trouver un juste milieu.

MH : par rapport aux certificats etc., ça fait écho à de vieux débats. Quand on rajoute des étudiants, le nombre de votants à atteindre devient plus important également. Mais objectivement, les gens qui sont en certificat ont vraiment des besoins / demandes spécifiques. Donc je pense qu'il faut exclure les étudiants AC des opérations électorales.

FXL : j'abonde dans ce sens là. Pour rebondir sur une remarque de Hugues, l'article 13 est effectivement à la base des plaintes. Cependant, ce sera pareil cette année mais ça reviendra sur base de la charte. Je propose un compromis : on autorise les posts sur les groupes de cours mais on sanctionne les actes d'autorité des délégués administrateurs des groupes en question qui abusent de leur statut.

Adèle : campagne neutre : mes souvenirs des élections : on galère à crever pour trouver des gens pour les bureaux de vote. Si on accepte la suppression, y aura quand même personne. Certes, difficile de choper 16

des gens pour les bureaux de vote. Cela pourrait ne pas exclure d'interdire la campagne dans la rue mais pas sur internet ...

Antoine : pour les bureaux de vote, je pense que la ComElec peut aussi faire un meilleur suivi.

Kilian : je pense aux années précédentes, l'ambiance était atroce. Je pense que de toute façon, les campagnes sont délétères. Et à chaque fois, on dit que la ComElec ne bouge pas. Ici, on voit que la ComElec vient avec des propositions fortes et radicales, mais qui offrent une solution. On pourrait dire que le compte Aglaé pourrait publier des trucs sur les groupes. On met une interdiction, c'est chiant. mais ça va forcer les listes à être dans les interactions. Je pense que pour la campagne neutre, ça n'a plus de sens ... Les gens remontent les photos de profil, ... On limite ici autour des bureaux de vote. Sur les forces, y a clairement une charte. De manière générale, autant tester ces modifications.

Santiago: par rapport à l'idée de faire les votes en 3 jours, je trouve qu'on a déjà dit ça l'année passée.

Antoine : mais semaine entière, pas faisable pour raison de calendrier : approbation et soirée électorale. Mais on pourrait commencer le dimanche, mais l'année passée, ça n'a pas servi à grand chose.

Xavier : pour les certificats, je pense que c'est pas utile de les reprendre. Certains certificats durent 4 jours .. et peu de gens s'investissent. Par rapport à l'aire de propagande, il faudrait préciser géographiquement ce que ça veut dire. Faudrait un cercle ... Pour moi, dans les élections classiques, on voit bien que ça n'existe pas, la campagne neutre. Dernier point : je ne suis pas un expert en facebook, mais pour faire un "usage raisonnable et respectueux", il faudrait rajouter du fair-play. Pour les groupes de cours, j'approuve qu'il y ait un contrôle sur les groupes de cours quand même. S'il y a un super-administrateur qui peut assurer l'équité de représentation, c'est bien.

Antoine : l'origine de la campagne neutre, c'est de dire qu'à un moment donné, c'est de s'arrêter à campagne pour elles-mêmes, mais de faire la pub des élections. C'est beau mais obsolète.

Thibault : je suis d'accord avec les points de Xavier. Sur ce que MH vient de dire, je pense que le programme ne doit pas vivre que pour les élections, mais pour l'AGL. Tu disais qu'il était important que l'AGL existe, mais je pense que pendant toute la campagne, les listes n'ont pas réussi à convaincre que ces élections étaient importantes. Si ce n'est pas le cas, y a des soucis. Et si on arrive pas à le faire en 3 semaines, comment on pourrait le faire en 3 jours. Pour les délégués de cours, certes, ils pourraient abuser.

Ilias : pour Woluwé, sur le site, nous n'avons pas atteint les 20% puisque il n'y avait pas de bureaux de vote. Personne de LLN n'était supposé venir. Woluwé est censé alors faire ses propres bureaux de vote. Donc on peut se demander l'impartialité des bureaux de vote. D'autre part, quid des quorum de participation pour les sites ou les facultés? En Médecine, il y a des problématiques fortes qui nécessitent un mouvement étudiant fort, et légitime. un taux insuffisant est problématique à cet égard. Avoir des interdictions sur les groupes de cours, c'est négatif pour les sites (car groupes spécifiques).

Célestine : l'année passée, j'étais juste une étudiante qui devait voter. Je pense que la campagne neutre est importante. Ca permet aux étudiants de réfléchir sur les programmes des listes en course. Sur les groupes facebook, le terme raisonnable n'a aucun sens.

MH : J'approuve Célestine. Pour moi, la campagne neutre est importante. Pour les aides au vote, on peut mettre plein de choses en place. Les gens en ont marre de notre tête, donc pour moi on doit maintenir la campagne neutre.

Merlin : Je voulais vraiment faire la différence sur l'impact sur nous ou sur les étudiants. Pour nous, je pense que le climat délétère sera déplacé vers d'autres sujets.

Antoine : pour rappel : pas des amendements, mais plutôt des propositions pour la ComElec.

Ilias précise que les délégations étudiantes au CASE et en ComElec doivent défendre les positions du Conseil.

Liste des recommandations / demandes étudiantes:

1) Etudiants 'AC'

Les gens en certificat / AC doivent-ils être inclus dans les élections ? Ceux qui votent sont comptés pour les calculs (augmentent le taux de participation) ?

******* 4 contre , 19 pour *******

2) Cooptations au sein des Conseils de Faculté

Hugues propose que les modalités de cooptation pour les conseils de fac soient les suivantes : d'abord le BDE propose, ensuite, si une telle proposition n'est pas faite, il peut y avoir une proposition des élus au conseil de faculté. Si pas d'élu du tout au conseil de faculté, alors l'AGL intervient.

Adèle : BDE coopte ou les élus au conseil de fac ?

Hugues : BDE, élus au conseil de fac, puis conseil AGL.

Adèle : mais alors, tu mets les BDE non élus avant les autres.

Kilian : exemple de ma fac : deux sont élus, il y a tout un BDE. Une logique, c'est de dire qu'on va vers le BDE.

Antoine : faut bien clarifier que les élus de faculté choisissent, d'abord, en basant sur le BDE.

Merlin propose une procédure alternative : on renvoie simplement vers les Facultés et le Conseil approuve.

Sur base de ces discussions, il est proposé la procédure suivante : la cooptation se fait selon les procédures élaborées en Faculté. S'il n'y a pas une telle procédure, une procédure est élaborée au sein du Conseil AGL. En toutes hypothèses, les cooptations sont approuvées par le Conseil AGL.

******* 2 abstentions; 21 pour *******

3) Cooptation au sein des Conseils de site

Merlin propose la même procédure que les Facultés, c'est-à-dire que l'on renvoie vers le site. Si le site n'a pas de procédure, une procédure est mise en place au Conseil AGL. A la fin du processus, le Conseil approuve.

Cette procédure est approuvée à 20 voix pour. Les quatre voix contre pensent que le Conseil de Site n'a pas de compétence.

4) campagne neutre

Trois propositions sont sur la table :

1. Maintenir la campagne neutre telle qu'elle existait avant.
2. Abroger 'totalement' la campagne neutre, sauf dans les bureaux de vote (proposition de la ComElec)
3. Imposer une campagne neutre dans les espaces publics mais pas sur internet (virtuel).

Le vote se fait en deux tours : les deux propositions recueillant le plus de voix sont ensuite départagées.

Au premier tour, les résultats sont les suivants:

La première proposition recueille 11 votes; la seconde 7 et la troisième 3.

Au second tour, il y a 8 voix en faveur de l'abrogation de la campagne neutre (proposition 1) et 11 voix en faveur du maintien de la campagne neutre. 4 abstentions.

→ La Campagne neutre doit être maintenue selon le Conseil AGL.

5) Propagande sur les groupes de cours ?

Deux propositions sont sur la table :

1. Seul le compte "Aglagé", géré par l'AGL, peut poster dans les groupes de cours pendant tout le temps de la campagne électorale.
2. L'usage des groupes de cours n'est pas réglementé (dans le respect de la campagne neutre).

Il y a deux abstentions. La première proposition recueille 8 voix; la seconde 13.

→ Le Conseil AGL demande à ce que la propagande électorale soit autorisée sur les groupes de cours, dans le respect de la campagne neutre.

6) Photos de profil facebook

Magali a plusieurs propositions.

Adèle trouve que réglementer la photo de profil n'est pas pertinent dans le cadre d'une campagne neutre. C'est vraiment des détails qui ne vont pas modifier la campagne neutre.

Antoine : il faut bien séparer les débats ComElec - Conseil. La ComElec a décidé de ne pas énumérer les comportements; mais on va rendre nos cahiers de lignes directrices. Et le Conseil doit élaborer des comportements acceptables ou pas.

Antoine propose un GT à ce sujet.

Le Conseil approuve à 19 voix pour, 4 abstentions.

Le Conseil vote sur l'entièreté du Règlement

***** 4 contre; 7 abstention ; 12 pour *****

Le Règlement, sous réserve des amendements demandés, est approuvé.

Antoine : merci pour l'intéressant débat qu'on a eu. Il y a eu pas mal de suspicion l'année passée sur l'impartialité des étudiants; mais on a à coeur d'être neutre.

Killian : je suis très déçu. J'ai jamais été aussi déçu qu'aujourd'hui. On demande des changements en fin d'élection et à la fin, on ne change rien. Je trouve qu'aujourd'hui, l'AGL n'a plus aucun sens. Je m'en réfère à mes discussions avec Merlin, MH, et Antoine. Du coup, je démissionne. J'espère que ces élections seront délétables.

3.3. Plan syndical

Hélène présente le plan syndical.

Maelle : pour le G100, on invite Klépierre ?

HJA : a priori oui.

Merlin : Charline disait que ce serait bien que les étudiants sachent c'est quoi l'AGL, du coup c'est vraiment chouette que la campagne neutre soit au programme. Pour les autres projets, et particulièrement les conditions sociales des étudiantes, qu'est-ce qu'on fait au niveau des étudiants jobistes ?

MH : On va présenter un plan communication au conseil AGL, pour que tout le conseil soit au courant de ce qu'on doit faire.

Tanguy : pour les enquêtes jobistes, il y a une diffusion supplémentaire. On va aussi organiser des permanences en invitant les jeunes syndicales a priori, car ils connaissent bien le sujet. On a aussi les bannières kot insalubre.

HJA : un des éléments du plan de communication, c'est que le week-end AGL arrive. Il va être trop bien. On a fait le choix de ne prendre que des intervenantes!

Célestine: autre idée pour la communication : temps de midi AGL où on voudrait faire des mini débats sur certains sujets.

Le plan syndical est approuvé à l'unanimité.

3.4. Elections mandats externes

Tanguy : deux lieux de concertation. un GT technique et un lieu de concertation. Pour le GT technique, il y a un étudiant AGL. L'autre, il faut 4 étudiants AGL. Il faudrait un membre CA / CAC.

Candidats :

GT technique : Tanguy.

Pour le lieu de concertation : personne. (donc le comité désignera).

4. Divers

Thibault : sur le cas Kilian, je trouve ça scandaleux pour une liste qui promet le changement et de nouvelles choses, d'avoir un seul conseiller présent qui la représente au moment d'un vote aussi fondamental que le règlement électoral. Je trouve qu'il faut un changement.

Antoine : je trouve aussi qu'il n'a jamais de sites, et c'est dommage.